

# CABINET LABRY

## Avocats à la Cour

Toulouse, le 20 mai 2016

Monsieur Eric JOLY  
8 place de la Tour  
11380 PRADELLES CABARDES

**Raymond LABRY**

**Aurélie CASSAGNES**

Master II Droit des Collectivités  
Territoriales  
Chargée d'enseignements en droit  
administratif

**Sophie MASCARAS**

Master II Contrats et Propriété  
Intellectuelle (CEIPI)  
DU Pratique des baux commerciaux

**Hélène SAINT AROMAN**

Master II Droit Privé, Sciences  
Criminelles  
Mention Droit des Personnes et de la  
Famille

**Avocats à la Cour**

**Julie SANTIN**

DEA Droit public  
Master II Contentieux publics

**Juriste**

Tél. : +33.(0)5.34.25.64.64

Fax : +33.(0)5.61.48.04.97

@ : cabinet-labry@wanadoo.fr

21 rue du Cagire  
31100 TOULOUSE

Case palais n° 253

Lettre de mise en demeure

Lettre RAR n° 1A 120 139 0759 7

✉ : PRADELLES-CABARDES / CONSULTATIONS

☎➔ : RL./ - /VM. - 1506082

Vos Réf. :

Monsieur,

Je prends attache auprès de vous en ma qualité de conseil de la Commune de PRADELLES-CABARDES qui m'a saisi d'une difficulté quant aux noms de domaines que vous avez déposés.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que la Commune de PRADELLES-CABARDES est titulaire du nom de domaine [www.pradelles-cabardes.com](http://www.pradelles-cabardes.com).

Or, vous avez récemment et plus précisément le 4 février 2016, déposé deux noms de domaine en l'espèce :

- [www.pradellescabardes.fr](http://www.pradellescabardes.fr)
- [www.pradelles-cabardes.fr](http://www.pradelles-cabardes.fr)

Ces deux noms de domaine renvoyant au même site internet <http://pradelles-cabardes.fr/>.

Ce site internet dont vous indiquez qu'il a pour vocation de promouvoir la Commune PRADELLES-CABARDES, ce qui est parfaitement louable, porte cependant à confusion avec le site internet de la Commune de PRADELLES-CABARDES.

En effet, les différents onglets :

- Tourisme,
- Hébergement,
- Entreprises,
- Mairie,
- Evènements,
- Météo Livecam,

# **CABINET LABRY**

## **Avocats à la Cour**

- Pradelles pratique,

portent à confusion avec les attributions et activités de la Commune de PRADELLES-CABARDES et laissent à croire à un caractère officiel de votre site dont vous ne disposez pas.

Cette confusion est renforcée par l'utilisation des armoiries de la Commune.

Enfin, toutes les pages de votre site internet contiennent un appel aux dons au motif que votre site est autofinancé, ce qui est particulièrement incompatible avec le caractère officiel que vous lui donnez et porte ainsi préjudice à l'image de la Commune.

Dans ces circonstances, l'article L45-2 du code des postes et des communications électroniques a vocation à s'appliquer, et les noms de domaines que vous avez enregistrés à être supprimés pour être identiques ou apparentés à ceux d'une collectivité territoriale.

Ma cliente serait cependant disposée à une issue amiable du présent litige par le transfert des deux noms de domaine que vous avez enregistrés à la Commune de PRADELLES-CABARDES, à charge pour cette dernière de vous rembourser, justificatifs à l'appui, les frais d'enregistrement.

Par la présente, je vous mets donc en demeure, dans le délai de 15 jours à compter de la réception de la présente, d'avoir à donner votre accord au transfert proposé ci-dessus.

A défaut, je vous informe avoir reçu pour instructions de diligenter la procédure applicable en l'espèce.

Conformément à mes obligations déontologiques, je vous informe que vous pouvez me répondre soit directement soit par l'intermédiaire de votre conseil habituel.

Vous souhaitant parfaite réception de la présente.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

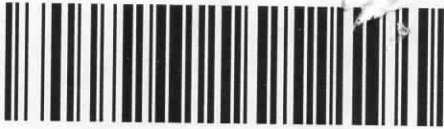
Raymond LABRY

Sophie MASCARAS



LA POSTE  
AVIS DE  
RÉCEPTION  
DE VOTRE LETTRE  
RECOMMANDÉE  
Contre-remboursement

1E 001 572 7234 3



TAD

CABINET RAYMOND LABRY  
Sophie Mascaras

21 RUE DU CAGIRE

31100 TOULOUSE  
FRANCE MÉTROPOLITAINE

M. ERIC JOLY

8 PLACE DE LA TOUR

11380 PRADELLES CABARDES  
FRANCE MÉTROPOLITAINE

RETOUR A :

CE FEUILLET ET LA PREUVE DE DISTRIBUTION SONT A DÉTACHER ENSEMBLE  
A PARTIR DU HAUT SELON LES POINTILLÉS.

AR

A COMPLÉTER PAR LE FACTEUR ET A REPORTER  
SUR LA PREUVE DE DISTRIBUTION

Présenté / Avisé le :

Distribué le : 20/05/16

Je soussigné déclare être :

Le destinataire (Prénom et Nom et si mandataire)  
 Le mandataire

CNI/permis de conduire

Autre : .....

Cabinet Raymond Labry

2161560073500001

MSP02 01271

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire  
ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

IA1-V12-INCS-P1-C1-OF1244-03/16 La Poste agrément C706

En provenance de :

~~Mr ERIC JOLY...  
8 place de la Tour  
11380 Pradelles Cabardes~~

SGR 2 V21 MSR 2A 12-1090120 05-15



LA POSTE  
Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION  
AR 1A 120 139 0759 7



Renvoyer à FRAB



Présenté / Avisé le : 23/ 5/ 16

Distribué le : 26/05/16

Je soussigné déclare être :

Le destinataire  
 Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre : .....

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

*[Signature]*

Signature Facteur\*

Cabinet LABRY

21 rue du Cagire

31100 TOULOUSE

**Cabinet Raymond LABRY**  
*Accès à la Cour*  
21, rue du Cagire  
31100 TOULOUSE  
Tél: 05 34 25 64 64  
Fax: 05 61 48 04 97



RECOMMANDÉ

AVEC AVIS DE RÉCEPTION

n° de l'envoi : 1A 120 139 0759 7

